

Textes de loi et règlements relatifs au foncier »

Loi qui détermine quels sont les biens mobiliers et immobiliers, situés dans la partie de l'Est, qui reviennent à l'État, et règle, à l'égard des particuliers de cette partie, le droit de propriété territoriale, conformément au mode établi dans les autres parties de la République, et qui fixe les appointements du haut clergé du chapitre métropolitain de la cathédrale de Santo-Domingo, et assure le sort des religieuses dont les couvents ont été supprimés. • 8 juillet 1824

[Open in Bach](#)

Descripteurs

Sous-domaine de recherche : le foncier

Domaine de recherche : loi et règlement

Grand domaine de recherche : foncier

Mot matière libre : partie Est • rente foncière • bien de l'Eglise • conseil des notables • juge de paix • possession • droit commun • majorat • chapellerie • vérification des titres • bien vacant

Thème : domaine de l'Etat